

N° 95.

Janvier 1822

Mémoire étiqueté N° 3.

~~pour~~ relatif au 13^e pro-
gramme sur

l'Emploi des Saiches au
trait & à la Charrue

par Moni Saladin

de Ningeron



Depuis plus de vingt ans je fais travailler mes vaches à la charrue : j'ai acquis sur l'emploi de cette méthode une longue expérience, dont voici en peu de mots les principaux résultats. —

Je fais ensemencer toutes les années vingt cinq potes de Genève en bled d'automne, & vingt cinq potes en grains de printemps (a). — Lorsque la saison le permet on l'exige je donne deux traits de charrue aux terres qui doivent être ensemencées. —

Je me sers de préférence de la charrue belge. J'y attèle toujours deux chevaux, & deux ou quatre vaches suivant la nature du terrain, la facilité plus ou moins grande du travail, & le plus ou moins de profondeur que je veux donner au labourage. — Je me sers également de mes vaches pour traîner mes chars dans le temps de la récolte des foin & de la moisson.

Je tiens une note du nombre de journées que fait chacune d'elles soit au char soit à la charrue. — Je trouve qu'en moyenne mes vaches sont creditées sur mes livres de vingt cinq demi journées chacune de travail : Et j'estime à 500 francs la valeur de ce travail. Voici mon calcul.

Si je prenois à louage la charrue attelée de quatre boeufs de l'un des fermiers de mon voisinage, il me ferait payer deux francs par jour, c'est à dire cinq francs pour chaque paire de boeufs, & deux francs pour le salaire de l'homme.

de l'enfant qui les conduisent. — Cela étant je passe sur mes notes au crédit de mes vaches cinq francs pour le travail d'une paire d'entre elles attelée tout un jour, ou cinquante sols pour une demi-journée. — or c'est en additionnant toutes ces demi-journées que je trouve 500 francs en moyenne chaque année pour l'économie que me valent mes vaches sur les frais de labourage & de charriage. J'en entretiens ordinairement huit qui toutes savent porter le joug, & entre lesquelles se partage le labour de mes champs. Elles me valent donc chacune francs 62 - 50. par leur travail, indépendamment de la rente de leur lait.

Mais c'est là le produit brut, il faut en déduire la petite diminution de lait que la fatigue leur fait éprouver. Cette évaluation n'est pas très facile, parce qu'elle dépend de plusieurs circonstances dans le détail minucieux desquelles il ferait trop long d'entrer. — Il me suffira, je crois, de rappeler ici ce que comprendront fort bien tous les propriétaires qui exploitent eux-mêmes leurs domaines, & qui sont accoutumés à inspecter des travaux rustiques. C'est qu'au mois de Septembre la chaleur, les mouches, les mottes dans les sillons tourmentent excessivement les bêtes, les font fuir, & les éprouvent bien plus que le travail fait au printemps lorsque la chaleur est modérée. Que la paire de vaches que l'on attèle l'après-midi souffre plus que celle qui a fait son service le matin. Enfin que si par quelque accident de maladie ou de retard dans le temps de

La gestation ou du part, on est obligé pour ne pas interrompre la charme d'y atteler l'après midi les vaches qui ont déjà travaillé le matin, leur lait diminuera dans une plus forte proportion.

Toutes fois par suite de ma longue expérience après avoir comparé & balancé mes notes avec soin, je me vois en droit d'affirmer qu'une vache qui dans les mois d'été a travaillé six jours de suite pendant la demi-journée aura perdu dans cette semaine pour valeur de 200 centimes de lait en tout, & que si on la laisse reposer la semaine suivante elle reviendra à donner la même quantité de lait qu'elle fournissait avant ce période de travail. Au printemps la perte est beaucoup moins considérable, & ne s'élève gueres au delà de 15 ou 18 centimes pour un travail de six demi-journées dans la semaine. — Or comme mes huit vaches ne sont attelées, chacune, en moyenne que pendant vingt cinq demi-journées. le labourage ne leur fait perdre à chacune qu'environ francs 2.-50 de valeur en tout dans le courant d'une année. Si ce résultat paroit d'abord singulier, on en trouvera l'explication dans le sur plus de nourriture qu'il faut donner aux vaches quand elles travaillent. — C'est une seconde déduction à faire sur le produit brut. Lorsqu'on détèle les miennes de la charme je leur fait donner 6 à 8^{te} de foin de plus que leur ration ordinaire. Elles consomment donc chacune environ

deux cent livres de foin de plus dans l'année que si on
n'exigeait d'elles aucun travail —

Voici donc le résumé général du Calcul. —

J'ai estimé la valeur du travail que fait chacune de
mes vaches dans une année à — — — francs. 62 — 50.

	Deduction		
Diminution de lait	—	fr. 2. 50	} — 9 50.
Consommation plus forte de foin	—	7.	

Produit net du travail, indépendamment de
la rente du lait — — — — — f^{rs} 53. —

J'ajoute que mes vaches se maintiennent constamment en
aussi bon état de santé, qu'aucune de celles des grands propriétaires
de mon voisinage qui craignent de les soumettre au joug.
J'ai eu sans doute à supporter comme tous les autres agriculteurs
quelques accidents de maladie dans mon troupeau, mais
jusqu'à présent aucun de ces accidents ne peuvent être
attribués à la fatigue de travail.

Si j'eusse adopté la méthode ordinaire d'entretenir deux
boeufs pour faire avec mes chevaux tous les charriages &
labourages nécessaires à l'exploitation de mon domaine, il m'en
eût coûté 50th de foin par jour pour leur nourriture, c'est à
dire une valeur en foin d'environ fr. 650. — ^{par année} Notés que
pour abréger je ne fais entrer ici au ligne de compte ni
l'intérêt du capital employé à l'achat de ces boeufs, ni les
chances d'accident & de maladie qui sont toujours assez pro-

N. B. Les vaches ne sont pas traitées à la charrue, mais à la main, et on ne les fait travailler qu'à la charrue, et on ne les fait travailler qu'à la charrue.

proportionnelles au nombre de bestiaux qu'on possède, ni enfin la petite dysenterie à laquelle il faut se soumettre en nourrissant les bœufs les jours où le travail doit être suspendu & dans la mauvaise saison, tandis que les jours fériés & l'hiver n'interrompent point la vente du lait. —

C'est donc à tous égards une économie très utile dans l'administration d'un domaine que l'employ des vaches à la charrue.

J'ai dit que je faisais labourer toutes les années cinquante poses de champs; que pour bien préparer mes terres, je leur donnois souvent deux traits de charrue. Que tout ce travail s'exécutoit facilement avec deux chevaux & huit vaches. Qu'en moyenne chacune de ces vaches ne portoit le joug que pendant vingt cinq demi journées. D'après ces détails chaque propriétaire qui sera tenté d'employer la même méthode pourra juger du nombre de vaches qu'il lui faudra entretenir suivant l'étendue de son domaine, & la quantité de fourrage dont il peut disposer.

Je suis persuadé au reste qu'on peut exiger d'elles beaucoup plus de travail que je n'exige ordinairement des miennes. — Dans ce moment, (Juillet 1820) attendu que ma récolte en foin a été très mauvaise, je n'en ai que six. Quatre d'entre elles doivent être menagées, parce qu'elles sont près du part, ou ont mis bas tout récemment, les deux autres sont depuis cinq jours matin & soir à la

charme, & cependant elles sont en très bon état, & leur perte en lait est peu considérable.

Il me reste à répondre à quelques unes des questions que la classe d'agriculture a proposées dans son programme.

1° À quel âge faut-il commencer à mettre les vaches au travail & quel intervalle de temps faut-il les laisser en repos avant & après le part? Quelle peut être la meilleure race à adopter?

Toutes choses d'ailleurs égales, il est encore plus ~~facile~~^{aisé} de les dresser au travail quand elles sont jeunes, c'est à dire entre trois & quatre ans, que lorsqu'elles sont plus âgées. Mais en général leur apprentissage n'est ni plus long ni plus difficile que celui des boeufs. On attèle une vache qui ne sait rien encore avec une autre déjà complètement docile au joug. Ce joug qui les réunit fortement ensemble empêche la première de s'écarter, & l'oblige à marcher ^{l'autre} parallèlement avec elle. D'abord elle se fait un peu traîner, ou s'avance par elans trop rapides, puis elle se calme & s'habitue ^à son nouveau métier. J'ai fait dresser sous mes yeux soixante ou quatre vingt vaches au moins & il n'y en a eu qu'une seule dont l'éducation ait été impossible. Elle étoit décidément rétive; il fallut y renoncer. Pour former toutes les autres, il n'a pas fallu plus de cinq ou six leçons.

Je n'éleve point les génisses qui proviennent de mon

troupeau. Dans ce pays où les fourrages sont habituellement chers & les pâturages peu abondants, c'est une mauvaise économie que de former des élevés. Je trouve plus de profit à acheter des vaches Suisses de quatre à six ans. Lors que je veux m'en procurer, je choisis dans les troupeaux que des marchands de Berne ou de Fribourg amènent dans notre Canton à la fin de l'automne celles qui me plaisent le plus par leur taille, leur âge, l'époque où elles doivent faire le part, & surtout la force de leurs membres. Je ne fais pas grande attention à ces signes par lesquels les paysans croient deviner qu'une vache sera bonne laitière. Ces indications sont trompées. Mais on ne se méprend guères sur les apparences qui promettent de la force & de l'agilité, & comme je ne veux avoir que des vaches qui puissent travailler, c'est à ces caractères que je donne la préférence. Ainsi, dans notre pays, les vaches que l'on veut soumettre au joug doivent être de race Suisse & de la grande taille. Il est vrai qu'elles consomment davantage, mais en moyenne elles donnent plus de lait que les autres, & lorsque par suite de l'âge ou de quelque accident, elles deviennent hors d'état de servir, on s'en défait avec un moins de perte.

Quant à l'intervalle de repos qu'il faut leur laisser avant & après le part, cela dépend de la saison & de l'espèce de service qu'on leur demande. En été lorsqu'il fait très chaud il est prudent de leur faire cesser le travail de la charrue un mois avant le terme de la gestation, & six semaines après ^{le part}. Mais on peut sans inconvénient dans cette même époque les atteler

pendant quelques heures au char pour amener à la ferme
les foin et les gerbes de la moisson. Au printemps, lorsque
la chaleur est modérée, les précautions peuvent n'être pas aussi
sévères. — En général je ne dissimulerai point que l'obligation d'ob-
-server ces ménagements est la grande objection que j'ai entendue
faire contre l'employ des vaches à la charrue. Mais ma réponse est
fort simple. — Si un agriculteur s'obstinait à vouloir labou-
-rer tout les ans cinquante poses de champ avec deux chevaux,
et les deux mêmes vaches qu'il attèlerait constamment à sa
charrue, il ferait une détestable spéculation, ces malheureuses
~~bêtes~~ ^{bêtes} perdrait tout leur lait, seraient excédées de fatigue au
bout de quelques mois, le travail serait mal fait. Mieux lui
vaudrait cent fois d'avoir des bœufs. Je ne conseille ma
méthode qu'à un propriétaire qui pour contommer ^{utilement} ses fou-
-rages, et se procurer les engrais nécessaires à l'exploitation
de son domaine entretient un assez nombreux troupeau de
vaches; et j'affirme d'après ma propre expérience que si
il les dresse toutes à porter le joug, il pourra, sans qu'aucune
d'elles en souffre, partager entre elles le travail de tous
ses labourages, qu'il pourra laisser un intervalle de repos
suffisant à celles qui en auront besoin pour le temps de
leur part, et que à moins d'accidents peu probables, il aura
toujours un choix à faire ^{assez large} entre celles qui peuvent travailler,
pour n'en fatiguer aucune. Il épargnera ainsi les frais

que lui coûterient l'entretien de deux ou d'un plus grand nombre de bœufs. — Et voilà tout. — J'ai la satisfaction de voir parmi les paysans de mon voisinage, que plusieurs d'entre eux ont suivi mon exemple aussi près qu'ils l'ont pu. Ceux ~~qui~~ qui possédant deux ou trois vaches, même de petite taille, les dressent à porter le joug, & si ils ne sont pas assez forts pour faire à eux seuls une charrue, ils s'en servent de leurs bêtes pour le charriage de leurs fumiers, de leurs terres, de leurs récoltes. Et ils y trouvent fort bien leur compte.

2^e Question. Quelle est la nourriture la plus convenable à leur donner sous le double rapport de bêtes de rente & de trait?

En été de la luzerne, ou du sainfoin, ou des vesces coupées en vert. Pendant le travail une ration de nourriture un

peu plus forte. Au printemps avant qu'on puisse leur donner des fourrages verts, il y a peu de choix, il faut leur donner du foin. Il m'a semblé d'après quelques expériences que les pommes de terre crues ne conviennent pas aux vaches, & que ces racines altèrent le goût de leur lait.

J'ai semé cette année beaucoup de betteraves: les agriculteurs ne sont pas parfaitement d'accord entre eux sur l'effet que les vaches en éprouvent relativement à la rente du lait. Je ferai de mon côté mes observations sur cette nourriture.

3^e Quel est parmi les attelages ou harnois usités soit dans

le canton ou ailleurs le plus avantageux pour profiter
de toute leur force ~~et se~~ on attile les vaches ou les
boeufs dans ce pays ci au moyen de deux especes de joug, dont
l'un place sur le sommet de la tete, ^{à retenu par des courroies de cuir} les lie fortement l'un a
l'autre, les empiche de se tourner à droite ou à gauche, &
previent ainsi les coups de cornes qu'elles pourroient se
donner reciproquement, ou en blesser leur conducteur. L'autre
se ~~place~~ ^{place} sur le coucol ou le garrot, & recoit la chaine ou le
timon qui doit trainer la charrue: en sorte que tout le
poids ou la resistance de la charge porte sur le col: Ce
dernier joug est fort simple, peu couteux, ne s'use jamais
& n'exige aucune reparation; du reste il est fort mal imagine
pour tirer parti des forces de l'animal. Un collier & un
harnais ^{tail} a peu pris ~~comme~~ ^{comme} celui qui sert à l'attelage
des chevaux, & qui embrasserait les epaules & le poutrail seroit
beaucoup plus convenable, mais il auroit l'inconvenient
d'etre assez cher, de suser tres vite & d'exiger de frequentes
reparations.

N° 95.

Janvier 1822

Mémoire étiqueté N° 3.
~~pour~~ relatif au 13^{me} pro-
gramme sur
l'Emploi des Saiches au
trait & à la Charrue
par Mon sieur Saladin
de Sengeron

